

Programme de mise en défens du ruisseau de Dolignon

Compte-rendu de réunion de chantier 12 avril 2017

• Lieu :	Ferme le Fromentin, commune de Dolignon à 13h30			
• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :		
Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Mascitti Nino S.A		
• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
LEFEBVRE Jean-Luc	Président du syndicat			✓
DEBESSE Laurent	Vice-Président du syndicat			✓
LE ROUX Patrice	Vice-Président du syndicat			✓
LECLERCQ Christine	Exploitants agricole	✓		
LAVAL Ludovic		✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti			✓
BARBIER Mickaël		✓		
DUNTZE Martin	Fédération de Pêche et Milieux Aquatiques de l'Aisne			✓
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
GIRARDOT Luc	Communauté de communes Portes de la Thiérache			✓

Les travaux de mise en défens du ruisseau de Dolignon ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino S.A – (siège : Villers-Cotterêts / 02.)

- **SITUATION ACTUELLE :**

- Les travaux de mise en défens du ruisseau de Dolignon se finalisent.
- La construction des systèmes d'abreuvement est terminée. La pose des baillages est en cours. Les plantations d'hélophytes et d'arbustes seront réalisées dans les prochains jours.

- **DETAILS DES TRAVAUX :**

A.L* : Pâture Bois de Dolignon

- Les deux passages à gué ont été terrassés. Les descentes empierrées ont été mises en place et stabilisées.
- La pose et la tension des baillages est en cours.
- Aucune remarque n'a été faite sur la réalisation des aménagements et sur la pose des baillages qui sont jugées conforme au CCTP.
- Afin de garantir une hauteur d'eau suffisante pour l'abreuvement des animaux, il est préconisé de créer un micro-seuil en aval des deux passages à gué afin de légèrement rehausser le niveau d'eau.
- Des plantations d'arbustes (environ 100 pieds) seront implantées dans les jours à venir dans ces deux parcelles. Ces plantations ont pour but de recréer une ceinture végétale le long du ruisseau. Elles permettront ainsi de limiter la prolifération des herbiers et du Cresson. Elles joueront également un rôle de maintien des berges et de niches écologiques pour la faune locale.



CLOTURE POSEE



PASSAGE A GUE ABREUVOIR

A.L : Pâture Peupleraie

- Aucune modification n'a été faite dans cette pâture.
- A ce jour, il ne reste qu'à vérifier la bonne tension des baillages et à mettre en place des arbustes sur les secteurs dépourvus de végétation ligneuse.

A.L : Pâture Centrale

- Le passage à gué est terminé. Les poteaux de clôture sont tous posés.
- Reste la fixation du baillage et quelques légères finitions de terrassement.

**correspond aux initiales des exploitants concernés par les travaux.*

A.L : Pâtûre Aval

- La pose de la clôture a été réalisée dans cette pâtûre. Aucune remarque n'a été faite sur la tension des fils, l'enfoncement des cavaliers et sur les finitions.
- Des plantations d'hélophytes et d'arbustes sont prévues sur cette zone de travaux.

A.L : Ferme Laval

- Le passage à gué est terminé dans cette pâtûre. Sur recommandation du maître d'œuvre, un léger écrêtage de la pente a été effectué dans le but d'adoucir cette dernière.
- Les anciennes buses ont été retirées du cours d'eau et ont permis de décolmater la partie amont.
- Les poteaux de clôture ont été posés. Les baillages seront réalisés dans la continuité de la pâtûre « Bois de Dolignon ».
- La passerelle bois, permettant la traversée des animaux, est achevée. Une vérification de la stabilité de l'ouvrage, de l'ensemble des visseries et de la solidité de la structure bois (plancher et garde-corps) a été effectuée par le maître d'œuvre lors de cette réunion. Les caractéristiques de cet ouvrage sont conformes au cahier des charges.



PASSERELLE BOIS PERMETTANT LE FRANCHISSEMENT DES ANIMAUX



ÉTAT DE LA PATURE AVANT ET APRES RETRAIT DES BUSES

L.L : Aval Fromentin

- Les clôtures ont été posées dans les deux pâtures.
- Une vérification de la tension des baillages sera réalisée lors de la prochaine réunion de chantier.
- Les deux abreuvoirs rustiques sont terminés. Des plantations d'hélophytes seront effectuées en face des abreuvoirs de façon à créer une banquette végétalisée qui servira de déflecteur naturel.

L.L : Amont D58

- Les clôtures ont été posées et vérifiées par le maître d'œuvre. Des plantations, sur les zones dépourvues de végétation, viendront compléter les aménagements réalisés.

J.L.V : Amont Sainte Genevière

- Les 40 ml de clôture sont implantés. Tout comme dans la pâture précédente, quelques hélophytes et pierres seront posées, à l'opposé de l'abreuvoir, afin de limiter la sédimentation le long du bastaing.

B.D : Amont D58

- Le passage à gué est terminé. Sur recommandation du maître d'œuvre, les pentes ont été adoucies et écrêtées.
- 80 ml de clôture a été posée de part et d'autre du ru. Des plantations d'arbustifs seront mises en place dans les prochains jours.



PASSAGE A GUE AVANT ET APRES REALISATION

B.D : Aval D58

- Le passage à gué est également terminé. 80 ml de clôture a été implantée.
- Comme décidé lors de la précédente réunion, un ancien busage en aval de la D58 a été retiré. La restauration de la dynamique d'écoulement a permis de désenvaser et décolmater l'ouvrage sous la voirie.

- REMARQUES, OBSERVATIONS :

- En accord avec l'entreprise, les travaux de plantations et de finitions seront terminés en semaine 17.
- La prochaine réunion de chantier permettra donc de réceptionner ce chantier.

- REUNIONS DE CHANTIER

- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de mise en défens, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – Directeur entreprise Mascitti..... 06.12.43.28.43

M. BARBIER Mickaël – Chef d'équipe entreprise Mascitti..... 06.21.65.08.12

M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats 03.23.20.36.74

- LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion aura lieu
le mercredi 26 avril 2017
à **10h00**, Ferme Le Fromentin,
chez M. LECLERCQ.
8 rue Principale, à DOLIGNON

Le service technique,



**IL S'AGIRA DE LA DERNIERE REUNION
DE CHANTIER**